

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE L'ABONNEMENT.
 Le Haye. Provincas.
 Par an... 26 fl. 80 fl.
 Par mois... 2 fl. 16 fl.
 Par trimestre... 7 fl. 5 fl.
 TAUX DES INSERTIONS.
 Les premières lignes 1 fl. 50, timbre
 en plus par ligne et par jour.

BUREAU DE LA RÉDACTION,
 à La Haye, Luge Nieuwastraat,
 derrière le Prinsengracht (Noordsijde)
 BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
 ANNONCES,
 Chez M. Van Weelden, libraire,
 Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction francs de port.

LA HAYE le 7 Mars.

Un des discours les plus remarquables, qui aient été prononcés en faveur de la grande mesure financière dont le sort se décide dans ce moment-ci à la première chambre, est sans contredit celui de M. Bruce. Ce respectable député, on le sait, accorde son suffrage aux propositions du gouvernement. Il déclare que, malgré toutes les fautes qu'il croit découvrir dans les débats de la chambre, comme celles, qu'à ses yeux, le gouvernement a commises. Les écrivains hostiles au gouvernement, ainsi que ceux qui arrivent presque toujours, leurs vœux pour la réalité, s'étaient imaginés que M. Bruce faisait de l'opposition par système, et qu'il devait nécessairement se montrer l'adversaire du projet financier, dont le rejet pouvait causer une perturbation, si favorable aux vues de certains gens. Ce malveillant espoir a été déçu. M. Bruce s'est rangé parmi les plus sages défenseurs d'une mesure, contre laquelle on était certain de le voir lancer une foudroyante philippique. Grand a été le désappointement, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, et les discours n'ont pas manqué à l'homme consciencieux, qui n'a pas échangé un seul instant son caractère indépendant, et qui a prouvé à une vaine et inconsistante popularité, achetée au prix d'une lâche complaisance pour une opinion que sa conviction signalait comme fautive et funeste au pays, la satisfaction bien précieuse, d'avoir rempli un grand devoir envers ses concitoyens, et d'avoir contribué au salut de l'état.

Quant à nous venons de le dire, M. Bruce ne s'est nullement effrayé de ses antécédents. Les actes du gouvernement, si ce n'est l'objet de son blâme, il ne les a pas jugés autrement aujourd'hui qu'il ne le faisait hier. Mais, malgré son jugement logique et conséquent avec lui-même, il a pu être influencé par les raisons mêmes de son opposition passée, des raisons que nous ne pouvons donner son adhésion à la mesure actuelle. Du moins — a dit M. Bruce — que j'eus l'honneur de prononcer à cette assemblée, j'élevai ma voix contre toute augmentation de la dette, contre toute complication de notre système financier. Souvent j'ai désapprouvé la faiblesse, l'absence de système, et l'imprévoyance du gouvernement et de la représentation nationale, défauts qui amènent une tendance à se débarrasser seulement des difficultés du moment, et à accumuler, toujours davantage, les plus grands embarras pour l'avenir. Ne soyons donc pas surpris — a ajouté l'honorable député — de voir qu'une grande partie de la nation, peut-être la majorité, et des intérêts réels du pays, et partageant l'opinion que j'ai vu si longtemps le gouvernement et la majorité de la chambre, ne comprend pas, qu'il faille nécessairement

se résigner à des sacrifices énormes, si l'on veut assurer son propre avenir et celui de la patrie.

C'est à combattre franchement cette fatale erreur, que M. Bruce engage ses collègues. Il commence par tracer un tableau vrai de la situation du pays, d'où il résulte que nous marchons inévitablement à la déchéance, à la ruine. Il prouve, que des économies, que du reste personne n'a osées, depuis des années, avec plus d'énergie et de persistance que lui-même, sont à elles seules impuissantes pour rétablir l'équilibre dans nos budgets; sans parler de ce que coûterait la mesure, elle perdrait inévitablement son effet. Ensuite, avec la chaleur et l'éloquence d'un citoyen aussi profondément éclairé, l'idée d'une réduction forcée de la rente; il en signale toute l'importance, toutes les conséquences désastreuses, et termine ainsi cette brillante partie de son discours. « De tous les malheurs qui peuvent frapper la Néerlande, je n'en connais pas de plus grand que la banqueroute. Dans son abîme disparaîtraient l'honneur du nom hollandais, la prospérité du pays et, tôt ou tard, l'indépendance nationale. »

M. Bruce a combattu ensuite quelques-unes des mesures auxquelles les adversaires du projet donnent la préférence sur celui-ci. Ces mesures peuvent se résumer en deux mots: nouveaux emprunts, et partant, accroissement de la rente. Déjà maintenant nos moyens actuels ne suffisent plus pour faire face aux besoins ordinaires, et l'on voudrait augmenter encore le budget des dépenses! Tout ce que nous emprunterions, précipiterait notre ruine et serait probablement perdu pour ceux qui nous confieraient leurs fonds.

L'orateur arrive ainsi naturellement à la question: existe-t-il un meilleur moyen que celui proposé par le gouvernement, pour assurer notre avenir?

M. Bruce déplore autant que personne, les sacrifices que la nation va être obligée de s'imposer. Mais, on l'a dit, il y a plus de trois années déjà, et chaque fois qu'on s'agissait de nouveaux emprunts, on eût pu se sauver à beaucoup moins de frais; mais de ce que le mal a empiré par le défaut de courage d'appliquer le moyen de le guérir plutôt, ce n'est pas une raison pour tarder davantage, c'est au contraire un puissant motif de plus, pour se hâter de recourir à un remède décisif et radical. Plus on attendra et plus les sacrifices seront énormes, jusqu'à ce que le moment sera arrivé où tout espoir de salut aura disparu.

M. Bruce se livre ensuite à de longs calculs, pour se convaincre, que le grand but vers lequel tendent tous les efforts, c'est-à-dire, l'équilibre financier, pourra être atteint par la mesure proposée. Sans partager tout-à-fait l'opinion que le gouvernement s'est faite du résultat de la loi, l'orateur prouve néanmoins, que si le ministère remplit son devoir ou si la chambre reste fi-

de à sa mission, la Hollande peut espérer, raisonnablement, de voir sous peu d'années arriver le terme si ardemment souhaité, de nos déficits.

Après avoir tracé ainsi le tableau du résultat probable de la loi, M. Bruce montre le revers de la médaille. Il s'arrête aux conséquences de son rejet. Elles sont désolantes. Plus de fonds pour continuer les travaux du lac d'Harlem, pour les mesures monétaires, ni pour les réformes des prisons. Pour couvrir l'arriéré de 1840 et années précédentes, ainsi que le déficit de 1841-1843, on sera obligé d'emprunter plus de 11,500,000 fl. à 5 p. c. donc, augmentation de la rente, d'une somme de 575,000 florins par an. Puis un excédant de dépenses sur le service de chaque année, montant à 5,720,973 fl. Comment y pourvoir? Par des emprunts, toujours des emprunts, jusqu'à ce qu'on ne nous prête plus rien. Mais vous ne voulez plus d'emprunts. Soit: en ce cas, il faudra avoir recours à un impôt sur les revenus. Mais cet impôt influera aussi défavorablement sur le produit de chaque année, que celui qu'on nous propose, sur le produit des impôts ordinaires. Il faudra donc avoir recours pour rétablir l'équilibre, à une augmentation de l'income-tax. Ce sont 8 millions, qu'il faudra faire payer tous les ans au peuple, sans avoir amélioré sa situation d'un fêtu. Vous aurez épuisé la nation, tout en soumettant les habitants, chaque année, à des mesures inquisitoriales et à un contrôle odieux. Et pourquoi tout cela? Parce que le cœur vous aura failli, quand il s'est agi d'imposer, pour une seule fois, des charges relativement bien moins élevées; parce que vous n'avez osé établir, pour peu de temps, ces mesures fiscales dont la durée augmentera si énormément les inconvénients.

M. Bruce se livre ensuite à l'examen du projet, dans ses dispositions principales. Il ne ferme les yeux sur aucun des griefs que ce projet a soulevés de toute part. L'emprunt ne sera pas rempli. L'impôt détruit les capitaux. L'impôt est insupportable. La nation ne possède pas les moyens suffisants pour fournir la somme demandée. On sera obligé de faire connaître l'état de la fortune. On a frappé jusqu'aux biens des pauvres. On favorise le parjure et l'immoralité. Le produit de l'impôt ne répond pas à l'estimation. Enfin, le mécontentement sera porté à l'extrême, et il faudra appréhender des scènes de désordre et de rébellion.

L'orateur combat et réfute, 400 pages, ces graves reproches adressés au projet. A l'égard du dernier point, il fait remarquer, que ces craintes ne sauraient se réaliser, que relativement à ceux qui separent leur intérêt, de l'intérêt de la patrie. De ceux qui seront, assez insensés, pour ne songer qu'au moment présent, en oubliant que leur propre fortune est intimement liée à la fortune publique, et qu'une banqueroute ou des troubles

Journal du Journal de La Haye. — 7 mars 1844.

LA FLORIDE. (1)

X. — La chasse aux éléphants. (Suite.)

La petite caravane disparut bientôt dans les anfractuosités de la montagne. Elle resta longtemps encore l'oreille au fracas des pierres qui roulaient dans les profondeurs des châteaux. Un silence solennel succéda aux dernières vibrations des échos, dans les abîmes, et annonça que ce oratoire de volcan éteint n'avait plus qu'un seul homme pour habitant.

— Quelques mots de Nizam avaient frappé Lorédan, à la fin de l'entretien; ne les irions pas davantage! Le jeune voyageur français assumait volontiers sur sa tête tous les péris de l'expédition aventureuse, mais il aurait sacrifié tout le monde, avant de compromettre, par une coupable étourderie, la vie de ses compagnons. Il se décida donc à ne commencer les hostilités qu'au lever des étoiles, pour donner le temps aux chasseurs de mettre une longue distance entre eux et leurs ennemis irrités. Il pensa même, et avec juste raison, que sa présence au fond du val des abîmes était fort utile à la retraite de Nizam, parce qu'elle donnait le change aux animaux, et les retenait autour du cadavre de leur frère mort.

Mais, en réfléchissant pour la justesse de ce raisonnement, les éléphants étaient devenus, pour lui, ce qu'ils étaient pour l'homme. Lorédan remarqua chez eux une certaine agitation, une espèce de mouvement des sentinelles, convoquées en cercle au bivouac pour la distribution du mot d'ordre. Le colosse, qui paraissait être le chef de poste, s'éleva gravement, les oreilles tendues comme un double battant, jusqu'à la pointe de la roche où Lorédan s'était assis. Le chasseur et le gibier s'élevèrent alors dans une plaine perpendiculaire de trente pas. Le superbe animal éleva le trompe et interrogea l'air par des aspirations répétées, comme un loup, entouré d'échos, interroge, la mer avec une voix; puis, il recula prudemment, le front toujours tourné vers l'ennemi, à une certaine hauteur, les défenses horizontales et déroulant ses côtes vulnérables au plaisir du chasseur. Ce hardi espionnage terminé, l'escouade fauve quitta le bivouac et se dirigea vers la plaine voisine, la même ouïe souterrain qui éclata sous les pieds de Lorédan, à la bataille d'Héracle, lorsqu'il poussa contre les Romains sa légion d'éléphants.

Il ne resta que deux de ces animaux pour garder le cadavre. Les ombres commencent à appartenir à des corps invisibles, traqués par le soleil à l'angle du monde, disparaissent, en laissant à leur place un épais nuage de poussière. L'assaut de ces manœuvres révélait une direction intelligente et une pensée sortie d'un cerveau humain.

Ce commencement de fortune qui avait exalté l'imagination du jeune chasseur, et l'avait poussé à une détermination plus noble que raisonnable, s'évanouissait tout à fait avec le dernier rayon du soleil. La mine d'ivoire fuyait devant les bords du midi. Deux colosses vivants gardaient la place, et ils regardaient de haut leurs bons grisâtres aux terrains de même nuance, qu'il était fort difficile de distinguer le granit de chair du granit de roche. L'espoir de retrouver au retour du troupeau restait Lorédan à son poste. Il était en effet probable que les éléphants viendraient relever leurs sentinelles, et rendre les

honneurs de la sépulture au cadavre; pour lui épargner l'insulte accoutumée de la plus révoltante mutilation. Cette pensée consola légèrement le chasseur, qui avait vu s'évanouir son beau rêve d'ivoire.

La nuit tomba; mais les torrents de flammes versés par le soleil sur la montagne des abîmes firent litiu longtemps encore autour du chasseur un crépuscule artificiel. Les ombres s'éteignaient que le feu de l'incendie de l'atmosphère; des vapeurs lumineuses flottaient à la cime des pics et aux lèvres des gouffres, et ce horrible val, ainsi éclairé par les feux expirants du jour et par les étoiles, sembla se peupler de géans infernaux, vomis par un cratère d'abîmes. Les grandes voix du désert africain s'élevèrent de tous les antres, de tous les lacs, de tous les bois, pour saluer l'heure venue de la destruction et du sang. Le vent nocturne, chargé de cette immense et lugubre harmonie, la faisait rebondir et éclater en échos déchirants sur les mille parois à pic de la montagne, et il semblait alors que chaque bête fauve se voyait son hurlement par les chemins de l'air. Le centre de l'Afrique était comme un volcan qui mugissait avec une vibration intolérable, avant l'explosion, et qui allait vomir à tous les carrefours des vallons et des bois les laves vivantes de ses monstres échevelés avec une écume de sang aux lèvres et des tisons d'enfer sur le front.

Notre jeune chasseur s'était encore mépris sur les bénéfices de son noviciat. L'autre nuit, il avait hasardé quelques pas dans le vestibule du désert. A cette heure, il était au centre du monde fauve, dans un domaine interdit à l'homme, et qui recelait, sous les ombres de la nuit, une épouvante supérieure au courage humain. Un froid glacial courait sur son épiderme, encore roussi de la sueur du jour. Au spectacle de ce spectacle nerveux, il croyait parfois être assis sur les derniers gradins d'un théâtre païen, comme un gladiateur voué aux bêtes, attendant l'arrivée pour désaltérer de son sang tout un peuple de spectateurs. Puis, sa pensée vagabonde le ramenait au kibouk de fleurs où la jeune fille souriait aux étoiles, en mêlant ses cheveux aux panures de la treille, dans les doux reflets de la lampe du soir; et il tressaillait d'amour et d'effroi en aspirant le souffle du désert, cette brise parfumée qui jouait, avec la même insouciance, dans la chevelure de la femme et dans la crinière du lion. Tout à coup, un bruit plus formidable encore que le sauvage concert des solitudes africaines retentit sur les pics de la montagne, et rendit son énergie au jeune chasseur. Le doute n'était pas permis; une bataille terrible s'engageait entre la troupe de Nizam et les géans quadrupèdes. Malgré l'éloignement, la détonation des carabines arrivait claire et distincte au fond du val, avec le mugissement des colosses; et ce tumulte d'armes et de cris surhumains dominait le fracas lointain des autres monstres cherchant leur proie au désert. Lorédan se dressa vivement, plein de ce courage que l'écho d'une bataille donne aux hommes de cœur; il aurait voulu franchir, d'un seul bond, la montagne, les abîmes, la plaine, les bois qui le séparaient de la caravane; mais une idée arrêta son pied au premier élan; sous cette sonore atmosphère du désert, les bruits les plus éloignés couraient d'un horizon à l'autre sans s'éteindre. En estimant la mesure du temps écoulé depuis le départ de Nizam, le combat devait se livrer à une grande distance qu'il était impossible de franchir avant le jour, sur ces routes inconnues. Il fallait donc dévorer une nuit d'angoisses et attendre le soleil, cet œil divin qui console les malheureux avec son premier regard.

Lorédan, fixant ses yeux sur le sentier d'abîmes qui conduisait au sommet de la montagne pour mieux écouter la bataille lointaine, découvrit sur un plateau noir, séparé du sien par un large ravin, l'ombre d'un corps animé qui se penchait sur l'abîme, comme pour le mesurer avant de le franchir. A la majesté gracieuse et terrible de ses ondulations, à la vigueur de ses muscles inflexibles après un bond prodigieux, il était aisé de reconnaître, aux étoiles comme au soleil, le roi de la race féline, descendant de la montagne, et appelé

par l'odeur du sang fraîchement répandu.

Il marchait avec le noble maintien de la prudence courageuse qui sondé les périls sans les craindre, toujours prête à tomber devant la surprise d'un ennemi, dans une attitude pleine de fierté. Le chemin hérissé de roches lui semblait familier, car ses larges pattes, vigoureusement allongées au pas ou à la course, ne haïssaient jamais sur le choix du terrain. Ce ne fut qu'à vingt pas de la roche où le chasseur gardait une immobilité de statue, que le lion s'arrêta brusquement, comme s'il eût rencontré une pierre mouvante au bord d'un précipice taillé à pic. La secousse de la stupéfaction agita l'énorme tête du monstre; sa crinière se hérissa comme une gerbe de couleur; ses yeux d'or illuminèrent la roche où ses deux pattes antérieures saisissaient leurs griffes d'acier. La menace féline, gamme sourde et stridente, glissa entre ses dents sur l'échine des lèvres, et s'éleva, par gradations, jusqu'au rugissement, c'était la plainte sauvage de l'instinct révolté contre une apparition inconnue, contre un étrange ennemi qui osait ne pas fuir à l'approche du lion, et qui même semblait se préparer au combat avec un sang-froid insultant. Le jeune chasseur en caressant son arme, avait repris son calme et son intimité; il choisit pour but l'énorme face du monstre éclairée par ses yeux, et fit feu deux fois. Le lion bondit dans un éclair, et ses épaules rugirent dans le fracas prolongé de la double détonation; il se dressa de toute sa hauteur, reculant sa tête avec ses deux griffes comme pour en arracher la mort; et, redressant sur la roche, il rampa vers son ennemi, agité de convulsions furieuses, et son dernier cri avec sa dernière goutte de sang à la face du chasseur.

Une voix humaine éclata dans les abîmes de la montagne, après le dernier cri du monstre, et cette voix appela le chasseur par son nom. Lorédan tressaillit de joie en reconnaissant, avant de l'avoir vu, le jeune et intrépide Willy; lui seul, à cette heure, pouvait paraître sur ce théâtre de périls et d'horreur. Willy seul, comme l'aigle ou l'épervier, ne redoutait ni les abîmes, ni les bêtes fauves, ni les embûches nocturnes du désert. Les plus douces conjectures ramènèrent le chasseur. Point de doute: l'éléphant Jimidar avait emporté Willy à la Floride; la belle Rita s'était alitée en apprenant l'effrayante position de la caravane; elle avait envoyé Willy au secours de celui qui devait être son époux. Le généreux fils de Jonathan avait franchi soixante milles au vol de son cheval, suivi d'un renfort considérable de sauvages Makida, légères comme des oiseaux. Nizam lui avait annoncé que le jeune chasseur français était encore enseveli dans la montagne des abîmes, et Willy venait, au nom de Rita, l'arracher de ce gouffre, et le ramener au paradis de son habitant.

— La majeure partie de vos conjectures était fondée; on va voir où était l'erreur.

Willy bondissait de roche en roche, comme l'esprit des abîmes; les pierres mouvantes, effrayées par la pointe de ses pieds, restaient immobiles; nul écho n'accompagnait les élans de ce corps humain, léger comme son ombre; il traversa le cadavre du lion sans daigner lui accorder un moment de surprise, et ses mains ailées tombèrent, au dernier bond, dans les mains de Lorédan.

— Tout va bien! dit-il sans demander un instant pour prendre haleine. Nos amis sont en sûreté à cette heure. Nizam m'a parlé. J'ai quitté les autres. Je suis venu.

— Mille remerciements, mon cher Willy; oui, je vous comprends; vous avez l'expérience de ces dangers; vous avez deviné ma position. J'ai le courage de dire que j'ai eu peur.

— Vous êtes courageux comme un lion, Lorédan. Dès ce moment, je suis votre ami, quoi qu'il arrive après notre entretien. Ecoutez-moi, mon ami. Je mets ma vie entre vos mains, et je viens sauver la vôtre. Vous êtes venu chercher une fortune ici; vous en avez fait l'aveu, et vous ne pouvez pas vous désister.

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

seul fait, la peine d'une amende fixée par cette autorité supérieure, et qui ne pourra être moindre de 2,000 réaux. Est renouvelée la faculté accordée aux chefs politiques, d'organiser, toutes les fois qu'ils le jugeront nécessaire, des compagnies de soldats destinés à poursuivre les malfaiteurs. Ces chefs politiques pourront suspendre de leurs fonctions et faire mettre en jugement les alcades dans la juridiction desquels les vols ou attentats à main armée se renouvelleront impunément avec quelque fréquence. Enfin les susdites autorités sont responsables des dispositions précédentes.

La nouvelle se confirme de l'assassinat d'un agent consulaire à Maroc, le gouvernement est, dit-on, décidé à en tirer vengeance.

Perpignan, 29 février.

La reine Christine est arrivée, hier au soir, à Figuières. Elle a été accueillie avec enthousiasme; un Te Deum a été chanté. S. M. devait partir aujourd'hui pour Gironne.

FRANCE.

Paris, 4 mars. Un journal répète ce matin un bruit dont nous avons eu connaissance hier au soir, mais que nous aurons raitengé à passer sous silence, s'il n'était pas déjà livré à la publicité. Il s'agit d'une conspiration militaire. Les renseignements sont fort vagues, mais ce qui paraît hors de doute, c'est que, depuis plusieurs jours, des arrestations ont été opérées parmi les sous-officiers d'un régiment en garnison à Paris. On va même jusqu'à dire que des officiers supérieurs sont compromis, entre autres un colonel et un lieutenant-colonel.

(Correspondance.)

Le bruit court, dit le Courrier français, que le cabinet a l'intention d'envoyer M. Agénor de Gasparin à l'île en qualité de commissaire du roi près la reine Pomaré. L'honorable député semblerait le seul homme capable de contrabalancer l'escendant du missionnaire anglican Pritchard.

Depuis quelques jours, et ex vertu d'ordres émanés du lieutenant-général Sébastiani, commandant la première division, des arrestations assez nombreuses ont eu lieu dans un régiment en garnison à Paris.

Le National, dit également que le gouvernement aurait découvert une conspiration militaire à Paris. Les renseignements colportés par les donneurs de nouvelles, dit ce journal, sont assez vagues et contradictoires. Mais ce qui paraît hors de doute, c'est que, depuis plusieurs jours, des arrestations ont été opérées parmi les sous-officiers d'un régiment en garnison à Paris. On va même jusqu'à dire que des officiers supérieurs sont compromis, entre autres, un lieutenant-colonel et un colonel. Ce qu'il y a de vrai, de faux ou d'exagéré dans ces rumeurs ne tardera sans doute pas à être exactement connu.

Les mêmes bruits couraient à la bourse. On y disait que de nombreuses arrestations avaient eu lieu hier matin encore, que les troupes avaient été consignées et que M. le vicomte Sébastiani et le général Aupick avaient été mandés chez le ministre de la guerre pour prendre avec lui les mesures nécessaires à la circonstance.

L'expédition dirigée de Biscara est en marche. C'est le 15 que M. le duc d'Almat, qui la commande, a quitté Constantine. Le duc de Montpensier ayant débarqué le 13 à Philippeville, on croit qu'il aura pu rejoindre son frère à Bâthena, où le corps d'armée expéditionnaire devait recevoir son organisation définitive.

ÉLECTIONS.

Cette. — Nombre des votans, 792; majorité absolue, 397.

M. le baron de Larcy a obtenu 397 suffrages.

M. le maréchal de Cette a eu 395 voix.

Marseille. — M. Berryer a été réélu par le collège électoral de Marseille.

Toulouse. — M. de Vallin a été réélu par le collège électoral de Toulouse.

Bayeux. — M. Bin Lebouillon a obtenu 146 voix sur 230 votans. M. Delapalme a réuni 130 voix.

BELGIQUE.

Buxelles, 5 mars. M. Cogels a présenté, dans la séance de la chambre, d'hier, le rapport de la section centrale qui a été chargée d'examiner le projet de loi relatif à la conversion de la rente et à un nouvel emprunt.

Les conclusions de la section centrale sont d'abord la dissolution du projet d'emprunt relatif à la capitalisation de la rente à transférer à la Hollande; il y aura par conséquent deux projets de loi.

La section centrale a compris ensuite dans la conversion l'emprunt fait pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers. Sauf ces modifications, elle adopte toutes les dispositions présentées par le gouvernement.

D'après les propositions de la section centrale, les deux projets seraient discutés successivement. On commencerait par celui relatif à la conversion, comme étant le plus urgent.

La chambre a décidé que la discussion de ce projet aurait lieu avant celle du projet de loi relatif aux pensions.

VARIÉTÉS.

LA BATAILLE DE COURTRAI OU DES ÉPERONS.

FRAGMENT TRÈS REMARQUABLE ET INTÉRESSANT DE L'HISTOIRE DES COMTES DE FLANDRE, PAR M. EDWARD LE GLAY.

Le 17 juillet 1302, le comte Robert d'Artois était à deux lieues de Courtrai, et le lundi 8, dans l'après-midi, ses avant-gardes parrurent en vue de la même ville. Pendant la semaine précédente, Robert avait organisé sa nombreuse armée, fait ses dispositions pour venir asseoir son camp aux environs de la ville, où il savait que devait s'être opéré le rendez-vous général des flamands.

Et en effet, c'était là que les défenseurs du pays attendaient l'armée française. A l'approche de l'ennemi, tous ceux qui, dans la Flandre, conservaient encore à leur prince et à leur patrie un cœur fidèle et dévoué, avaient pris les armes et étaient accourus se ranger sous le gonfanon de Gui, de Namur, Guillaume de Juliers, venait d'arriver avec ses troupes. Pierre Konynck et Jean Breydel, ces premiers et intrépides instigateurs de la révolte, se s'étaient pointés à Courtrai. Ils avaient amené toutes les corporations de la ville, armées et équipées, pleines de vaillance et d'ardeur. Les riches bourgeois avaient apporté dans la bataille. Chaque ville, chaque canton s'était hâté d'envoyer son contingent. L'on y voyait entre autres les gens de Furnes, du Furnes-Ambacht et de tout le littoral, ceux d'Ypres, d'Audenarde, de la chàtellenie d'Alost, de la Flandre zélandaise, six-cents Namurois bien armés, dépêchés par le comte Jean au secours de son frère; enfin, sept cents Gantois qui avaient trouvé moyen de s'échapper, secrètement de leur cité, sous la conduite d'un héros de la bataille de Woeringen, le chevalier Jean Borluat, dont ils étaient tous les parents ou les serviteurs. Deux nobles échevins de Gand, Baudouin Steppe et Jean van Coyeghem, s'étaient joints à ces braves gens, car le peuple ne contribuait pas seul à ce grand mouvement national. Quoique plus de cinquante barons flamands fussent retenus prisonniers en Flandre, que beaucoup d'autres du parti des lis figurassent honteusement dans les rangs français, un grand nombre de chevaliers suivaient néanmoins le lion de Flandre et prirent une honorable part à l'affranchissement de leur patrie. On retrouve dans cette phalange sacrée de l'aristocratie flamande, les noms glorieux de Heyne, de Gavre, de Baveschoot, de Ghistele, de Lichtervelde, de Goethals, etc.

Le comte d'Artois avait, dès le 10 juillet, pris position à une demi-lieue de Courtrai sur le mont appelé Pottelberg, entre la Lys et le chemin de Sweveghem. Son armée était la plus belle qu'on pût voir en renfermant toute la fleur de la noblesse et de la chevalerie du royaume. Et arrivant en Flandre, elle fut encore renforcée par une troupe de Brabançons amenés par Godefroi, archevêque de Brabant, auquel, parait-il, Philippe-le-Bel avait promis le gouvernement de la ville, et chàtellenie de Gand. Robert la divisa en six corps, dont il donna le commandement à divers princes ou barons expérimentés: Jacques de Chatillon, entre autres, eut la conduite du sixième corps; et lui-même garda celle du cinquième, où se trouvait toute la noblesse d'Artois, Thibaut II, duc de Lorraine, le comte de Bourgogne et le comte de Hainaut.

Gui de Namur, en apprenant l'arrivée des troupes royales, renforça la garnison de Courtrai, dont le château, défendu par les français, avait jusque-là résisté à tous les assauts. Par ce moyen, il tenait les assiégés en respect du côté de la ville; à l'extérieur, les archers et les arbalétriers d'Ypres, gardant les issues du fort, les empêchaient de faire diversion au profit de l'armée française. Aussitôt que l'ennemi parut sur le Pottelberg, les flamands fermèrent les portes de Courtrai; un détachement expédié par Robert d'Artois vint tenter une attaque vers celle qui mène à Tournai. On se battit jusqu'au soir; il y eut de beaux faits d'armes: un chevalier normand, nommé Mertelet, et Philippe van Hofstade se précipitèrent l'un sur l'autre avec tant de fureur, qu'ils se transperçèrent mutuellement de leurs lances.

Le mercredi, un peu avant le jour, on vit luire au sommet de la plus haute tour du château de Courtrai. C'était un signal pour le comte d'Artois et bientôt l'armée française, descendant du Pottelberg, fit un mouvement vers l'est et se porta en ligne parallèle au front des flamands échelonnés dans une position fort habilement choisie, en égard à la grande supériorité de la cavalerie française. En effet, ils avaient la Lys à dos et se trouvaient de ce côté à l'abri de toute attaque: leur droite s'appuyait sur les retranchemens de la ville; tandis que leur front et leur gauche étaient protégés par le ruisseau de Groningue, qui, partant de Courtrai, s'étend assez loin dans la campagne, puis forme un ovale pour aller jetter dans la Lys. Des prairies marécageuses régnaient le long de ce fossé, devant lequel, à deux portées d'art; se trouva un autre appelé le Neerlandier et qui fait le même circuit que le premier. Ce double obstacle devait rendre la manœuvre des chevaux très-difficile.

Le soleil levant fit voir aux flamands la cavalerie française en ordre de bataille, les étendards flottants, les chevaux caparotonnés. Les troupes ennemies étaient disposées en trois corps d'armée, car Robert d'Artois avait alors changé ses dispositions. Le moment décisif approchait: un grand silence et un ordre parfait régnaient parmi les soixante mille hommes sur la valeur desquels reposait le salut de la Flandre. Ce n'était plus cette multitude confuse et indisciplinée, se livrant au sein des villes à la fougue de ses emportemens, mais une grande réunion d'hommes venus volontairement; sous l'influence d'une même pensée, et résolus, avec le calme du dévouement et de la force, à vivre libres ou à mourir. Tous étaient bien armés, les uns de lances, les autres de longues épées ou de masses hérissées de pointes de fer, qu'ils appelaient ironiquement godendagen ou bonjours. Rangés sous leurs bannières respectives, impassibles et appuyés sur leurs instrumens de combat, ils se confessèrent comme ils purent à des moines qui, en grand nombre, avaient voulu suivre leurs compatriotes et parcourraient les lignes. Un prêtre éleva le saint viatique en face de toute l'armée; et chacun alors, pour montrer le désir qu'il avait de participer à la sainte communion, se baissa dans un religieux recueillement et porta vers ses lèvres un peu de cette terre de la patrie, pour laquelle il allait répandre son sang.

En ce moment un brouillard sortant des marais obscurcit la clarté du soleil et déroba les deux armées à la vue l'une de l'autre. Gui de Namur, son neveu Guillaume et les principaux chefs flamands seuls à cheval, car tous les destriers avaient été mis de côté comme inutiles, parcourraient les rangs: « Le soleil se cache, disait Gui, tant mieux, il ne nous gênera pas. Braves gens, voici bientôt l'heure. Les rangs s'approchent et l'œil devant soi. Frappons alors à grands coups! Pas de prisonniers, pas de botin, la mort sur le champ pour qu'on ne désobéisse à cet ordre: C'est notre pays qu'il convient de conquérir; ce sont nos foyers, nos femmes, nos enfans qu'il faut sauver; ce sont nos seigneurs, depuis si long-temps misérables dans les prisons de France, qu'il faut venger! Il ne s'agit pas de songer à autre chose. Ces gens-là, mes bons amis, vont nous attaquer comme des loups, défendons-nous comme des lions. Pour saint Georges, j'ai bon espoir! voyez ces corbeaux qui voltigent au dessus de leurs têtes: on dit que depuis douze jours pas un de leurs mille et mille chevaux n'a henné. Comment voulez-vous que Dieu protège ceux que notre saint père le pape vient d'excommunier! Allons, courage, vous tous, mes braves compagnons, et n'oublions pas le noble cri de nos aïeux: « Flandre au lion! » — Soixante mille voix répétèrent d'un seul élan: Flandre au lion!

Gui et Guillaume, afin de redoubler encore l'ardeur de leurs troupes, créèrent sur le front de l'armée plusieurs nouveaux chevaliers, en tête desquels on remarquait les deux Bruegeux fameux qui avaient les premiers soulévé la Flandre: le tisserand Konynck et le boucher Breydel.

(La suite à un prochain numéro.)

Théâtre-Royal-Français.

Judi 7 mars. (Représentation N° 109.)

Le Guitarrero.

Opéra comique en trois actes, paroles de M. Scribe, musique de M. B. Halévy.

Un Divertissement, arrangé par M. Bolaguet, Maître de Ballet.

Ordre d'aspectacle: 1° Le Guitarrero. 2° Le Divertissement.

On commencera à SEPT heures.

Au premier jour la première représentation de la reprise de **Nina** retardée par suite de l'indisposition de M. Allard.

Koninkl. Nederl. Schouwburk.

Op Vrijdag 8 Maart 1844 (N° 37 in het abonnement.)

EENE TWEDE VOORSTELLING VAN:

De Schipbreuk der Medusa.

Melodrama in vijf bedrijven.

De aanvang precies ten half ZEEVEN uren.

BIJOUTERIE, ORFÈVRETERIE, CURIOSITÉS

rue Neve-Francoise, 26, au coin de celle Feydeau.

DORURE ET ARGENTURE

Par les procédés de MM. DE BUOLZ et ELKINGTON, brevetés.

MM. Boisseaux, Detot et Co. par l'application de cette méthode de dorure sans mercure, — ont résolu le grand problème d'unir l'art à l'économie. On trouve donc à leur magasin d'orfèvrerie — en composition métallique, des couverts de 75 à 135 fr. la douzaine, qui ont l'apparence de l'argenterie la plus pure; ceux de dessert, dorés, de 100 à 120 fr., les riches ciselés à 133 fr. la douzaine, imitent le plus beau vermeil, les beaux de dessert, de 65 à 90 fr. la douzaine. La bijouterie, les articles d'art et les bronzes ont tout l'éclat de l'or massif. — Ils se chargent de la réparation du vieux plaqué. — Ecrire franco à MM. Boisseaux et Co.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 5 Mars.

	Int.	COUS 5 mars.	OUVERT.	FERME
Dette active.	5	100	100	100
Dito dito	2 1/2	55 1/2	55	55
Dito des Indes	5	99	99	99
Syndicat	4 1/2	94 1/2	94	94
Dito	3 1/2	80	80	80
Société de Commerce	4 1/2	141	141	141
Dito nouvelle.	4 1/2	—	—	—
Emprunt de 1836	4	—	—	—
Chemin de fer du Rhin	4	—	—	—
Dito de Harlem	4	94	93	93
Dito de Rotterdam	4	94	93	93
Act. du lac de Harlem	5	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 18105	—	—	109	109
Dito dito 1828 & 18295	—	—	108	108
Inscrip. au Grand Livre	6	—	—	—
Certificats au dit.	6	—	75	75
Ditscriptions 1831 & 1833	5	—	99	99
Emprunt de 1840	4	—	91	91
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	90	90
Passive	5	—	5 1/2	5 1/2
Dette différée à Paris	—	—	—	—
Espagne	—	—	—	—
Besserd.	—	—	—	—
Ardois	5	—	22	22
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	—
Autriche	5	—	—	—
Dito métalliques	5	—	—	—
Dito dito	2 1/2	—	—	—
France	—	—	—	—
Incriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	—	—	—	—
Actions 1836	—	—	—	—
Brésil	—	—	80	80
Id. id. 1843	—	—	79	79
Portugal	—	—	47	47
Obligations à Londres	2 1/2	—	—	—

Bourse de Paris du 4 Mars.

	Int.	COUS 1 mars.	OUVERT.	FERME
France	—	—	126 30	126
Cinq pour cent	—	—	82 70	—
Trois pour cent	—	—	33	—
Emprunt Ardois	—	—	—	—
Espagne	—	—	—	—
Ann. différée	—	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—	—
Passive	—	—	6	—
Naples	—	—	101 50	—
Certificats Falconet	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	104	—
Dette active	5	—	—	—
Dito active	5	—	—	—
Dito	3	—	—	—
Banque helg.	—	—	663	—
États-Unis	—	—	—	—
Obligations de la Banque	—	—	—	—

La nouvelle répartition que tous les législateurs sans exception avaient réélus, a produit une réaction sur les fonds qui étaient en hausse à l'ouverture de la bourse. Le 3 p. c. après avoir été coté 82 90 a échoué à 82 70 et le 5 p. c. de 126 40 à 126 30. On s'entretenant beaucoup aussi de la question de la guerre, l'actif est toujours resté en hausse à 33 1/2 et 34. Le 3 p. c. de 82 90 est tombé à 82 70 et à 37 dont 1 fin de ce mois. On assurait que le gouvernement avait nommé ambassadeur en Portugal un certain M. Laisant. Bravo allait être nommé ministre dont il est la priorité. Ce bruit est d'accord avec ses dernières lettres de Madrid. La rente de Naples a peine à se remettre de l'échec qu'elle a reçu, 101 70. Le 3 p. c. belge 1831 est plus heureux, on le demandait à 104 1/2 et l'emprunt à 109 1/2. Le 5 p. c. portugais était demandé à 46. Les chemins de fer étaient en baisse.

Bourse d'Amsterdam du 5 Mars.

Métalliques, 5 % . . . — Naples, 5 % . . . — Ardois, 5 % 2 1/2 . . . 47

Dette différée ancien. . . — Passive, 5 % . . . — Lots de Basse, 66 1/2 p. c. . . .

après la Bourse (2 1/2 heures). Ardois, 21 1/2 ; Actions, 94 ;

Bourse de Vienne du 26 février.

Métalliques, 5 % 111 1/2 . . . — Dito, 4 % 103 1/2 . . . — Dito, 3 % 77 1/2

de 1834, 150 1/2 . — Actions de la Banque 163 1/2

LA HAYE, chez Léopold Liebenberg, Laga Nieuwe.
Dépôt-général à Amsterdam chez M. Schroonveld et Bourssteg; et à Rotterdam, chez S. van RERN SNOECK, Heer.